## L'étiquetage en bref



Un étiquetage obligatoire et uniforme



Depuis la mise en oeuvre du Règlement INCO (Information des consommateurs), l'étiquetage nutritionnel devient obligatoire et uniforme dans toute l'Union Européenne sur les denrées alimentaires emballées.

Cet étiquetage doit comporter des informations sur la quantité d'énergie, de lipides, de glucides, de protéines et de sel contenus dans 100 g ou 100 ml de produit.





Des logos en face avant des paquets





#### Clef verte

Différencie les produits ayant un profil nutritionnel favorable pour la santé (Suède, Danemark, Norvège)

# Echelle à 5 couleurs

Différencie les produits en fonction de leur profil nutritionnel à l'aide d'une palette de couleurs et de lettres (proposition gouv. français)

## FEUX TRICOLORES SIMPLES

#### Feux tricolores simples

Différencie les produits en fonction de leur profil nutritionnel en utilisant une seule pastille de couleur (vert, orange ou rouge)



#### Feux tricolores multiples

Indique avec un code couleur si le produit contient une petite ou grande quantité de chaque nutriment par rapport aux recommandations (Royaume-Uni)



#### Fréquence de consommation

Différencie les produits en fonction de leur fréquence de consommation avec des pictogrammes [proposition distributeur français]

### <u>\_</u>

## Pour nous contacter



http://www.chaire-anca.org



chaireanca.contact@gmail.com



@ChaireANCA



https://vimeo.com/chaireanca

